

Saint Robert, abbé de Molesme, fondateur de Cîteaux

Les véritables origines de la réforme cistercienne se situent à Molesme, car Robert et les vingt et un moines qui fondèrent Cîteaux étaient venus de ce monastère, et deux d'entre eux seront les premiers abbés élus de la nouvelle fondation. De là vient que Molesme fut perçue par certains contemporains comme l'origine directe de l'Ordre de Cîteaux. Ainsi, vers 1171, dans le langage imagé de son temps, Pierre de Celle, abbé de Saint-Rémy de Reims, en parle de la sorte : « Cette poule bien emplumée et bien membrée dont les entrailles fécondes engendrèrent, pour les répandre bientôt comme autant de poussins innombrables, les monastères de l'Ordre de Cîteaux ». Du reste, bien des ressemblances sont à souligner entre les débuts de Molesme et ceux de Cîteaux : même désir de réforme, fondation mise sous le patronage de la Vierge Marie, transfert du premier emplacement dans un site plus favorable, commencements très difficiles.

Si l'abbaye de Cîteaux a porté d'abord le nom de « Nouveau Monastère », ce fut en référence à Molesme dont elle était issue. Lors de la rédaction du Petit Exorde, saint Étienne et ses moines ne parlent-ils pas de Molesme comme de leur ancienne demeure et lieu de

leur première profession ? Aussi la date de fondation de Molesme, 1075, reste-t-elle mémorable dans les annales monastiques.

Robert naît en Champagne, vers 1029, d'une famille noble et aisée : Thierry, son père, et Ermengarde, sa mère qui l'offre à Dieu dès sa naissance, appartenaient à la famille des comtes de Tonnerre, par la branche cadette des Maligny.

Montier-la-Celle

À 15 ans, le jeune homme entre comme novice au monastère de Montier-la-Celle, près de Troyes. Quelque dix ans plus tard, encore très jeune, il devient le prieur de cette abbaye.

Saint-Michel de Tonnerre

Vers 1069, les moines de Saint-Michel de Tonnerre, autre abbaye bénédictine au diocèse de Langres, le choisissent comme abbé. Il y consent à condition qu'ils acceptent de réformer leur vie. De graves divergences se faisaient jour alors dans la manière dont les moines interprétaient la règle de saint Benoît ; depuis Benoît d'Aniane, on la considérait surtout comme un témoin privilégié de la tradition monastique dans son ensemble, et non plus tellement comme une règle de vie à observer. Bien des observances non conformes à la règle bénédictine furent introduites dans la pratique coutumière. Il était donc normal qu'à l'époque, certains ressentent le besoin de profondes réformes de la vie monastique.

Or, en ce temps où Robert est abbé de Saint-Michel de Tonnerre, deux chevaliers viennent partager la vie d'un ermite qui vivait dans la forêt de Collan. Ce petit groupe en attire d'autres : leur nombre s'élève à sept. De ce fait, ils cherchent un guide et demandent à Robert de les diriger. Mais les moines de Saint-Michel tiennent à

garder leur abbé, tout en ne désirant pas le suivre dans son désir de réforme. Au bout de quelque temps, constatant leur résistance et voyant qu'il ne réussirait pas à les faire changer de vie, Robert retourne à Montier-la-Celle.

Saint-Ayoul de Provins

Vers 1071, on lui confie le prieuré de Saint-Ayoul de Provins, une dépendance de ce monastère.

Collan

Les ermites de la forêt de Collan n'ont pourtant pas renoncé à leur idée. Ils emploient les grands moyens pour la réaliser : deux d'entre eux vont à Rome et présentent au pape Grégoire VII une supplique lui demandant de placer Robert à leur tête. Le pape accepte et le prieur de Saint-Ayoul vient prendre la direction du groupe d'ermites qu'il oriente vers la vie cénobitique : il croit enfin réaliser son rêve d'une communauté où l'on vivra vraiment selon la règle de saint Benoît, car ces ermites fervents ne connaissent pas les observances des monastères bénédictins d'alors.

Molesme

Collan, situé dans une forêt assez marécageuse, est un endroit trop humide et malsain pour la santé des frères. Robert cherche ailleurs un lieu plus sain. En 1075, il obtient des seigneurs de Maligny, ses parents, une terre qu'ils possédaient à titre d'« alleu », c'est-à-dire exempte de toute redevance, dans la forêt de Molesme, sur le sommet d'un coteau. Le don fut fait à la Vierge Marie, pour laquelle Robert avait une dévotion toute particulière, et aux moines qui se vouaient à son service : l'abbaye fut fondée sous l'invocation de Notre-Dame et le nom de Molesme.

L'installation se fit le quatrième dimanche de l'Avent, 20 décembre 1075. Parmi les seigneurs et chevaliers invités à cette occasion, la charte de fondation mentionne Tescelin le Roux, seigneur de Fontaine-lès-Dijon, qui sera le père du futur saint Bernard.

Robert est assisté d'Albéric, l'un des ermites de Collan ; il en a fait son prieur. Le projet de l'abbé et de ses frères est de revenir à la pratique de la règle de saint Benoît : « Ces hommes, lorsqu'ils étaient encore à Molesme, inspirés par la grâce divine, parlaient très souvent entre eux de la transgression de la règle du bienheureux Benoît, Père des moines » ; la charte de création de l'abbaye d'Aulps, en 1097, un an avant la fondation de Cîteaux, n'exprime-t-elle pas la volonté « d'adhérer plus strictement, aux préceptes de saint Benoît » ?

Au début, la fondation souffre d'une très grande pauvreté. « L'évêque de Troyes, Hugues II de Dampierre, intervient alors auprès des seigneurs voisins pour réveiller leur générosité » : une première donation, faite par Hugues I^{er}, duc de Bourgogne, a lieu en 1077, suivie d'une autre par le comte de Bar-sur-Aube.

Molesme ne tarde pas à se peupler. Certains des nouveaux venus étaient des clercs, comme l'Anglais Étienne Harding, moine de Sherborne, et Pierre, son compagnon, qui passèrent à Molesme au retour d'un pèlerinage à Rome, et s'y fixèrent. Et peut-être était-il clerc, lui aussi, ce Guy que Robert mettra plus tard à la tête du monastère d'Aulps. Mais le plus grand nombre appartenait à la noblesse féodale de la région : ils avaient renoncé au métier des armes et à une situation élevée pour se sanctifier dans les austérités du cloître. L'effectif prend alors un rapide développement, et les donations affluent.

En 1082 la notoriété de Robert attire à Molesme « maître Bruno », écolâtre de Reims, accompagné de deux de ses disciples, qui recherche un lieu solitaire propre à la vie érémitique. « Bien que le

monastère fit preuve d'une grande ferveur, Bruno le trouve trop fréquenté pour lui assurer un isolement suffisant.» L'abbé de Molesme met alors disposition une terre qu'il avait reçue l'année précédente, appelée « Sèche-Fontaine ». Le premier essai de la future vie cartusienne se fit donc durant deux ans à l'ombre de Molesme.

Donations : misère, opulence, relâchement

La renommée de Robert s'était répandue ; ce qui ne fut pas sans danger ! En 1079 déjà, deux essaims avaient fondé les prieurés de Senan et de Flacy, au diocèse de Sens. Puis, vers 1081, Geoffroy I^{er}, sire de Joinville, « percé des flèches de ses innombrables péchés », fit don à Molesme d'un champ situé à Vaucouleurs, pour y établir un prieuré : ce qui fut fait ; mais cet essaimage trop précoce affaiblit les forces des religieux qui, dans leur souci de revenir à la règle de saint Benoît, ne devaient assurer leur subsistance que par leur propre travail. Dès lors, à Molesme, c'est la misère : on manque du nécessaire et parfois même de pain.

En 1084, le prince-évêque de Langres, Renard, rend visite à Robert et à ses frères. Constatant leur indigence, il lance un appel aux princes environnants. Le duc de Bourgogne, Eudes I, répond sur le champ par la donation de l'église et du village de Marcenay, mais en contrepartie, à Noël, il tient dans l'abbaye sa cour féodale. Dès lors, à son exemple, et selon le courant des mœurs du temps, les grandes donations territoriales se multiplient : églises et leurs revenus, dîmes, villages, serfs, fours et moulins sont offerts de toutes parts.

À la misère va succéder l'opulence, laquelle entraînera le relâchement : «... possession et vertu ne vont pas d'ordinaire longtemps ensemble ». La communauté se scinde en deux parties dont l'un,

satisfait de ce bien-être, est franchement hostile à la réforme désirée par Robert.

Première crise

Pour celui-ci, c'est l'échec, et, comme il l'avait fait jadis à Saint Michel de Tonnerre, Robert quitte sa communauté et part rejoindre un petit groupe d'ermites fixés à Aulps. À Molesme, le prieur, Albéric, essaie de tenir tête à la majorité qui refuse la réforme. Il endure alors « beaucoup d'outrages, la prison et des coups », et pour en finir, quitte aussi Molesme avec deux autres frères et se rend à Vinicus. D'autres, conduits par Guy et Guérin de Mousson, vont s'établir, en 1093, à Aulps, dans l'actuel département de la Haute-Savoie. C'est la première crise.

En 1094, l'évêque d'Arras, Lambert de Gaines, passe à Molesme et y séjourne quelque temps. Il reçoit les doléances des moines, apaise ce conflit. Les dissidents reviennent, sauf Guy et Guérin qui restent à Aulps.

L'année suivante, 1095, Robert fait un voyage en Flandre. Il y est accueilli, fêté ; de nouveaux prieurés sont établis.

En 1097, Robert érige en abbaye le prieuré d'Aulps et désigne Guy comme premier abbé. Les dépendances de Molesme comptent déjà de trente à quarante prieurés. À Pâques, Molesme est le rendez-vous des barons de Champagne, convoqués par le comte Hugues qui y tient sa cour, avec dames, chevaux et chiens ! Ceci est trop pour Robert qui constate par ailleurs qu'il ne peut triompher de la résistance des opposants à sa réforme. Mais il ne saurait davantage se résigner à l'abandon de l'idéal constamment visé par lui, depuis la fondation de Molesme.

Cîteaux

Aussi, accompagné d'Albéric, d'Étienne et de quatre autres moines, il part durant l'hiver à Lyon où le petit groupe obtient du légat apostolique, l'archevêque Hugues de Romans, la permission de fonder un établissement nouveau sur des bases nouvelles. Robert et vingt et un moines quittent alors Molesme et « se mettent joyeusement en marche vers un désert appelé Cîteaux ». Ce petit essaim s'installe dans l' « alleu » de Cîteaux, qui lui est donné par Renard, vicomte de Beaune, et sa femme, Jourdainne de Montmorot, un peu plus au nord du monastère actuel, au lieu-dit à présent « La Forgeotte ».

Ayant l'agrément de Gauthier, évêque de Chalon, dans le diocèse duquel se trouve ce lieu, avec le bois de la forêt qu'ils défrichent, ces premiers moines édifient les locaux nécessaires à la vie conventuelle. L'établissement prend alors le nom de : « Nouveau Monastère Sainte-Marie ». Robert reçoit de l'évêque de Chalon avec le bâton pastoral, la charge des moines. Les frères venus de Molesme renouvellent entre ses mains leur profession religieuse et promettent stabilité en ce « Nouveau Monastère ». Celui-ci est alors érigé canoniquement en abbaye.

Comme il l'avait fait pour Molesme en 1084, et c'est une preuve de son attachement à Robert, le duc Eudes de Bourgogne vient en aide à la communauté naissante : pour agrandir la terre donnée par Renard de Beaune, il lui achète la seconde partie de son « alleu », et la donne au Nouveau Monastère ; il fait également achever à ses frais le monastère en bois commencé par les moines. De plus, à Noël 1098, il cède à l'abbé Robert une vigne qu'il possédait à Meursault.

Réaction à Molesme

Mais les moines restés à Molesme ne tardent pas à constater qu'ils ont perdu l'estime des seigneurs du voisinage. « Ils sont devenus odieux aux barons et à leur entourage », disent-ils dans la supplique qu'ils font porter au Pape pour récupérer leur abbé. « Ce n'est pas faux, car Guillaume II, comte de Nevers, mit alors le feu à une dépendance du monastère. » Robert avait fondé Cîteaux avec la permission du légat du Pape. Pour le faire revenir, les moines de Molesme vont donc s'adresser au Pape lui-même, Urbain II. Celui-ci remet l'affaire à l'archevêque de Lyon, son légat, Hugues de Romans, celui-là même qui avait donné à Robert l'autorisation de fonder le « Nouveau Monastère ». Hugues convoque une assemblée d'évêques et d'abbés à Port d'Anselme. En suite de quoi, Robert reçoit l'ordre de quitter son abbaye de Cîteaux pour rentrer à Molesme.

Retour à Molesme

Robert s'incline devant cette décision, et au printemps 1099, il retourne dans son monastère d'origine, avec quelques moines « qui n'aimaient pas le désert ».

Ce retour à Molesme est perçu comme un gage de félicité : viennent à sa rencontre une foule de seigneurs et tout un peuple qui célèbrent dans la joie l'abbé qui revient à son monastère. Dès lors, bien qu'âgé de soixante-dix ans passés, Robert fait régner dans son abbaye une certaine régularité. Certes, ce n'est pas celle dont il avait rêvée, mais elle est tout de même assez rigoureuse pour mériter à Molesme une bonne réputation de la part des contemporains et, plus tard, l'estime de saint Bernard.

En avril 1104, Robert prend part à un concile national dans la cathédrale de Troyes. Quelques jours plus tard, à Pâques, se tient à

Molesme une grande assemblée féodale où se rencontrent la Bourgogne, la Champagne et le Nivernais. Par la suite, l'activité de Robert ne ralentit pas : en 1106, il siège au synode de Langres ; il visite ses prieurés, en fonde de nouveaux. Un de ses derniers actes, en 1110, sera de soumettre l'abbaye de Balerne à l'autorité de l'abbé d'Aulps, par l' « Accord de Molesme ».

Au printemps de l'année 1111, deux ans avant l'arrivée à Cîteaux de Bernard de Fontaine, Robert meurt le 17 avril, âgé de 83 ans, plus de 36 ans après la fondation de Molesme, 13 ans après celle de Cîteaux. Il est inhumé en grande pompe dans l'église abbatiale, en présence des abbés et des grands du voisinage. Son tombeau suscite des miracles dont le nombre s'accroît lors de la translation de son corps, à la fin du XII^e siècle. Il sera canonisé en 1222.

Un homme de paix

À travers les lignes de cette courte biographie, on voit s'esquisser la figure de Robert, « douce et sympathique ». Comme Athanase le dit de saint Antoine, c'est un homme qui attire, qui séduit. Homme de Dieu, c'est un homme de paix : l'Accord de Molesme souligne « l'esprit de paix de dom Robert ». Son expérience des voies de Dieu est grande, aussi est-il un directeur spirituel apprécié ; aimé de ses frères, même de ceux qui refusent de le suivre dans ses désirs de réforme, il est aimé aussi des grands de ce monde.

Animé par un grand idéal, sa douceur naturelle, son attrait pour la paix et son humilité le portent peut-être à céder trop facilement devant les contradictions. D'où l'imputation de légèreté portée par le légat Hugues dans le décret qui renvoie Robert à Molesme : empruntant un texte de saint Grégoire le Grand, il parle de « son inconstance habituelle ».

Le désir d'une plus grande ascèse préconisée par Robert était certainement motivé par la recherche d'une vie favorisant la prière, car on ne poursuit pas une réforme pour elle-même, mais pour son fruit : de meilleures conditions pour la contemplation ; et ce fut certainement pour Robert un grand renoncement de n'avoir pu réaliser ce désir profond. En lui, ténacité et souplesse ont cherché à s'allier pour le service de Dieu.

Cîteaux est en partie le fruit, et de ce désir, et de ce renoncement.

Dès 1224, le chapitre général de Cîteaux fixa la fête de saint Robert au 29 avril. Actuellement, la famille cistercienne le célèbre le 26 janvier, en même temps que ses deux autres saints fondateurs, Albéric et Étienne. ■

Frère Luc
Abbaye Notre-Dame de Cîteaux

